

# Collège de la Coutancière

## Brevet d'initiation Aéronautique

La préparation au BIA (Brevet d'Initiation à l'Aéronautique) mis en place au collège de la Coutancière se déroule sur des temps de la pause méridienne à partir de la dernière semaine du mois de septembre.

Elle est proposée aux élèves de troisième qui sont volontaires et qui s'engagent à suivre les 40 heures de cours (émargement obligatoire) et à se présenter à l'examen en fin d'année.

Le BIA est un diplôme délivré conjointement par le ministère de l'Education Nationale et le ministère chargé de l'aviation civile. Il atteste d'un niveau de culture générale dans le domaine de l'aéronautique et de l'aérospatiale.

### ◆ OBTENTION DU BIA :

Ce brevet s'adresse aux jeunes filles et garçons intéressés par le monde de l'aviation en général et âgés d'au moins 13 ans le jour de l'examen qui se déroule en mai de chaque année. Aucune connaissance préalable particulière n'est requise.

### ◆ ORGANISATION DE LA FORMATION :

La formation de 40 heures de cours théoriques se déroulent au collège de fin septembre jusqu'au mois de mai durant les périodes scolaires. Les élèves ont cours les lundis et jeudis de 12H35 à 13H20.

### ◆ PROGRAMME :

- Aérodynamique et mécanique de vol
- Connaissance des aéronefs
- Météorologie
- Navigation, Sécurité, Réglementation
- Histoire de l'aéronautique et de l'espace



Cet enseignement est dispensé par une enseignante du collège, titulaire du CAEA (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique).

L'obtention du BIA est conditionnée à la réussite d'un examen national sous forme de QCM (100 questions portant sur le contenu de la formation).

### ◆ POURQUOI PREPARER LE BIA ?

Pour les jeunes qui se sentent attirés par l'aéronautique et l'espace ainsi que pour les passionnés, le BIA est une découverte de nombreux aspects liés à l'univers de l'aviation et du pilotage.

Pour ceux qui souhaitent préparer un brevet de pilote, la FFA (Fédération Française Aéronautique) octroie des bourses plus importantes aux titulaires du BIA.

Le BIA permet d'être dispensé de passer le théorique pour obtenir son LAPL (Light Aircraft Pilote Licence). Licence de pilote d'avions légers.

Le BIA est un incontournable pour tous ceux et celles qui se destinent à une carrière dans l'aéronautique (pilote, contrôleur aérien, personnel embarqué, mécanicien aéronautique ...).